

Stage de pré-rentree 2024

Par le Tutorat Santé Brestois

Temps Parents - Témoignages et Réponses aux Questions



tutoratsantebrestois



Tutorat Santé Brestois



contact@tutoratbrest.fr



www.tutoratbrest.fr



Cette réunion n'a aucune valeur institutionnelle



Elle est **organisée par des étudiants** et n'a par conséquent aucune valeur institutionnelle.

Elle a pour but de **préparer les parents des futurs étudiants**
à les soutenir tout au long de l'année.

Nous ne répondrons à aucune question relevant des décisions prises par la faculté et l'UBO concernant les modalités de contrôle de connaissances.

Cette réunion est à **caractère informatif** uniquement
et se focalise sur **le bien-être de votre enfant.**

Nous remercions la Faculté des Sciences de la Santé de nous permettre d'organiser cette réunion dans leurs locaux.

Présentation du Tutorat Santé Brestois

Qu'est-ce que le Tutorat ?

Une **Association étudiante** à but non lucratif, gérée depuis 2007 par des étudiants en Santé, **qui accompagne et soutient** les étudiants en première année de santé.



Nous, nous sommes le **bureau**, c'est-à-dire **16 membres issus des différentes filières de santé** et gérant une équipe de **90 tuteurs** en deuxième année de santé, sélectionnés et formés à l'encadrement des étudiants inscrits en PASS et L.AS.

Présentation du Tutorat Santé Brestois

Un accompagnement reconnu, en PASS comme en L.AS

AGRÈMENT MINISTÉRIEL TUTORAT 2024

PARIS, LE 24 JUIN 2024

Suite à la décision du jury de l'Agrément Ministériel Tutorat 2024,

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
et les associations ANEMF, ANEPF, ANESF, FNEK et UNECD

Ont l'honneur de décerner l'Agrément Ministériel au



Tutorat Santé Brestois

AVEC LE LABEL PASS ET LE LABEL L.AS

MENTION SPÉCIALE : PROJET INNOVANT DE L'ANNÉE



Un accompagnement
reconnu comme seule
préparation non
institutionnelle aux
examens d'entrée dans
les études de santé...

...et élaboré aux côtés
de nos professeurs !



Présentation du Tutorat Santé Brestois

Prix du Tutorat

Pour les PASS :

25€ par
semestre

Pour les L.AS :

25€ l'année

Pour avoir accès aux colles dans toutes les matières et aux EB, le reste des services est gratuit

Pour avoir accès aux colles, aux RC et aux EB, le reste des services est gratuit



**Au moment de l'inscription administrative,
ou en cours d'année !**



V. Présentation du Tutorat Santé Brestois

1- Les Colles PASS

Les colles PASS se dérouleront le soir de 18h à 21h (environ), 3 soirs par semaine et 4 une semaine sur 2. Elles commenceront le 23 septembre 2024.

Mais c'est quoi une colle ?

Une colle, c'est une séance d'entraînement en petits groupes afin de se préparer au mieux à l'examen final. Les QCMs sont réalisés par les tuteurs et **relus par les professeurs de la Faculté**.

- De 18h à 19h : vous composez, dans une salle de TD en autonomie.
- À partir de 19h : le tuteur corrige la colle, dans un esprit d'entraide et de bienveillance.

Ces colles seront l'occasion de poser vos questions, d'échanger avec un étudiant passé par le même chemin que vous ; cela vous permettra de vous entraîner régulièrement et de voir où vous vous situez dans vos révisions.

V. Présentation du Tutorat Santé Brestois

2- Les Colles L.AS et les RC

Les colles L.AS se déroulent comme les colles PASS mais elles commencent plus tardivement vers janvier du fait que les épreuves de mineure santé auront lieu en avril.

Au premier semestre, il y aura des révisions de cours réservées aux L.AS.

C'est quoi une RC ou Révision de Cours ?

En plus des colles, vous aurez accès à des RC se déroulant en amphi. Durant ces dernières, 2/3 tuteurs reprendront avec vous les points les plus compliqués des cours dans le but d'éclaircir ceux posant problèmes. Ces RC concernent surtout les L.AS 1 mais les autres L.AS pourront également venir et y participer s'ils le souhaitent.

VI. Présentation du Tutorat Santé Brestois

Le Parrainage

C'est quoi le Parrainage ?

Accompagnement méthodologique et soutien moral personnalisé des **PASS** et des **L.AS** par des étudiants d'années supérieures provenant de **toutes les filières**.

Pour mieux appréhender l'année, rien de tel que l'expérience de ceux qui y sont passés ;)

Les profils des parrains / marraines seront prochainement disponibles sur le site du TSB. Les étudiants pourront ainsi aller les consulter, en pré-sélectionner quelques-uns pour pouvoir ensuite venir discuter avec eux lors de la **Journée Parrainage/Soirée Parrainage !**

VI. Présentation du Tutorat Santé Brestois

Les Supports de Cours

UE 7 - S04 - Tutorat Santé Brestois

Epidémiologie du cancer

Inscrit au P.S. S04

Ce document, réalisé par les étudiants, est une aide et non un support de cours officiel. Il ne dispense en aucun cas de la présence en cours et ne peut donc être considéré comme ouvrage de référence lors de l'examen de PAS3.

Il se base sur le cours de l'année précédente qui peut être amené à être modifié dans sa forme et son contenu au bon vouloir du professeur.

Le Tutorat Santé Brestois se dégage de toutes responsabilités quant aux potentielles erreurs et approximations présentes dans le document. Il appartient à l'étudiant de vérifier la concordance entre les informations contenues et les dires des professeurs.

Nous encourageons les étudiants à être vigilants sur les éventuels changements apportés à ce cours dans le cadre de la réforme de l'entrée dans les études de santé.

Rien ne remplace le cours d'un enseignant.

Ce document reste la propriété du Tutorat Santé Brestois. Le contenu de ce support est disponible gratuitement pour les étudiants en PAS3 de Brest via le site du Tutorat Santé Brestois. Il ne peut donc être revendu, loué, imprimé ou présenté dans le cadre d'une prestation payante.

Toute reproduction, totale ou partielle, et toute représentation du contenu substantiel, par quelque procédé que ce soit est interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

UE 7 - S04 - Tutorat Santé Brestois

La surveillance épidémiologique des cancers

- Est codifié à l'Institut de veille sanitaire (InVS) devenu **Agence Nationale de Santé Publique** en 2016.
- AG : Agence Nationale de Santé Publique = Santé Publique France des cancers (transparents)
- Pour cela, elle s'appuie en particulier sur les registres de cancer.
- Cette surveillance s'inscrit dans le **plan cancer 2003-2013** qui prévoit un soutien et une optimisation des registres (= 2^{ème} plan cancer (mesure 7)).
- Les 1^{ers} registres français de cancer sont créés en 1975 sur des tumeurs individuelles (cancer en foyers) de façon exhaustive et continue sur une période donnée. Les registres ont des objectifs de surveillance & de recherche.
- 1980: Comité National des Registres (CNR) inscrit les registres dans une politique nationale de Santé Publique et de recherche.
- 1991: création du **Etatscan** = réseau français des registres de cancer.
- Rôle de coordination et d'harmonisation (travail en partenariat avec l'INCa) (analyse statistique)
- Accès ouvert aux projets de recherche (importe qui peut accéder aux données tant qu'il s'agit de projets de recherche (importe qui peut accéder aux données tant qu'il s'agit de projets de recherche))

Le CNR et l'Evaluation des Diagnostics évaluent les registres tous les 5 ans !!

Les registres de cancers en 2019 :

Yopouléon, Illes, péninsule, métropolitain, occitan, 12 départements (donc encore 10 de la France)

- spécialisés (cancer particulier) (cancer particulier) (cancer particulier)
- registres pédiatriques nationaux (tumeurs hématologiques ; leucémies / lymphomes)
- la métrique des mésothéliomes (tumeur de la plèvre) dans les OCM-TOM (Guadeloupe, Martinique, Guyane) et que 24% de la population.

Cours en ligne



Cours imprimés

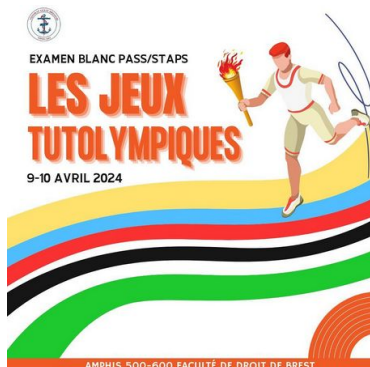


V. Présentation du Tutorat Santé Brestois

6- Et bien d'autres choses !

QCMs Instagram

Colles classantes et Examens Blancs



Un accompagnement Bien-Être 

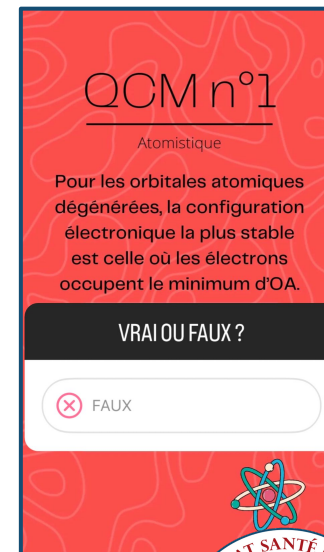
Livrets et Guides



Semaine des Métiers de la Santé



Une bonne ambiance tout l'année ;) 



Réforme d'entrée dans les études de santé

Mise en place à la rentrée 2020 et met donc fin à la PACES, dans le but de :

- **Diversifier les profils,**
- D'entraîner un changement de modalité de sélection (oraux, dossiers...),
- **D'éviter le "gâchis humain" et faciliter la réorientation.**

Concrètement, il faut essayer de voir ça comme une année de licence classique avec une phase de sélection, on ne parle plus de concours.



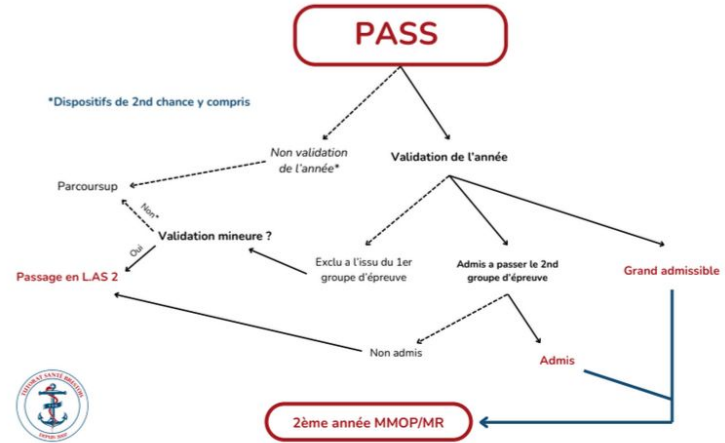
2 voies pour entrer dans les études de santé

1- PASS

Cette voie se destine à ceux qui sont certains de vouloir entrer en santé, pour qui il s'agit du projet d'orientation n°1.

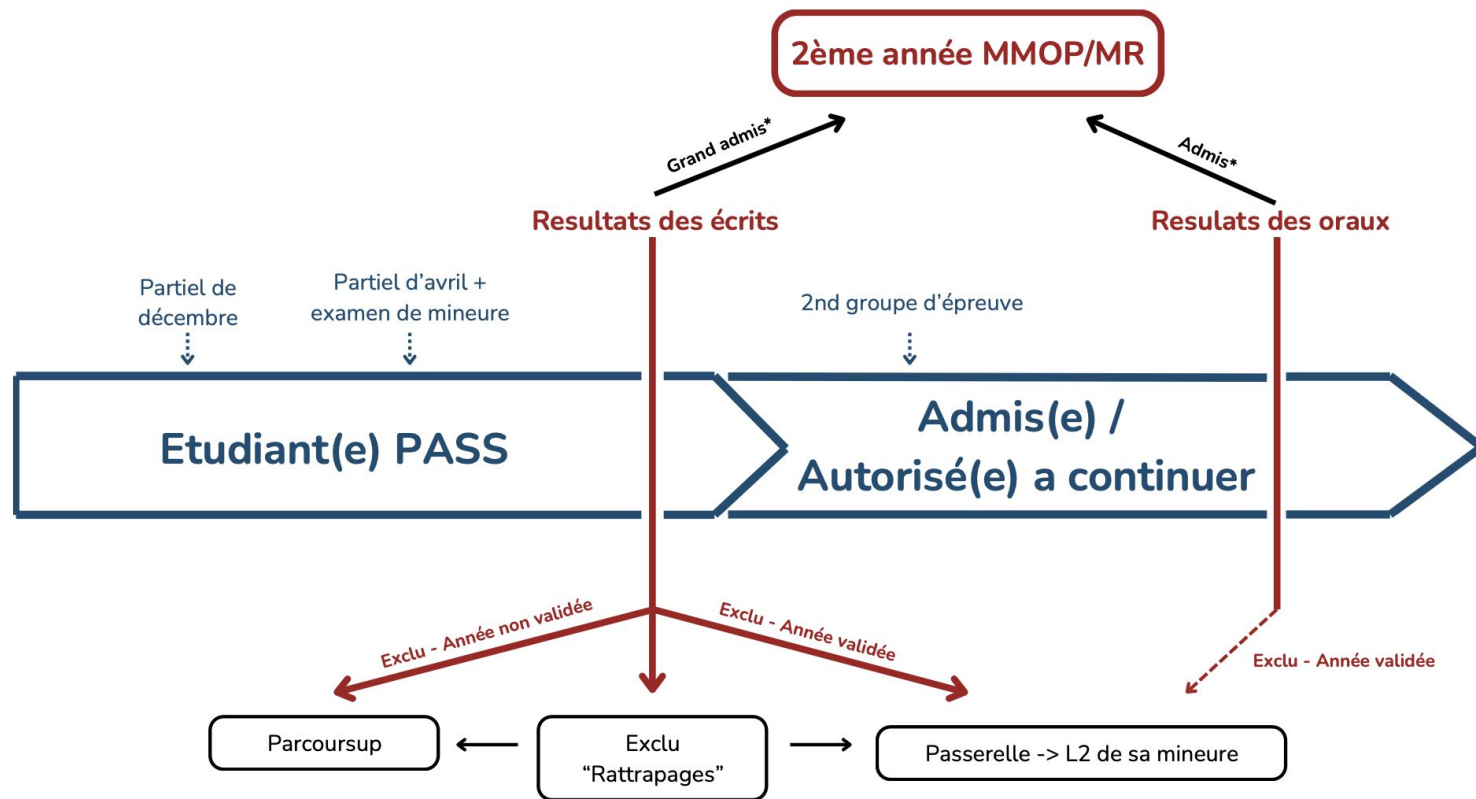
Il s'agit d'une année **NON** redoublable.

- Majeure santé : matières telles que la biochimie, biologie, anatomie, c'est globalement les cours de l'ancienne PACES
- Mineure de licence X, à valider **impérativement même** pour entrer en 2e année de santé. Elle assure les connaissances de bases pour passer en 2e année de licence.
→ *Le choix des mineures s'est fait sur Parcoursup et est définitif.*
- Module d'anglais
- Module d'orientation (Module de découverte des métiers de la santé, en relation avec CAP avenir)



L'étudiant peut candidater à l'entrée dans les études de santé seulement s'il a validé **sa majeure ET sa mineure**.

PASS : résumé de l'année



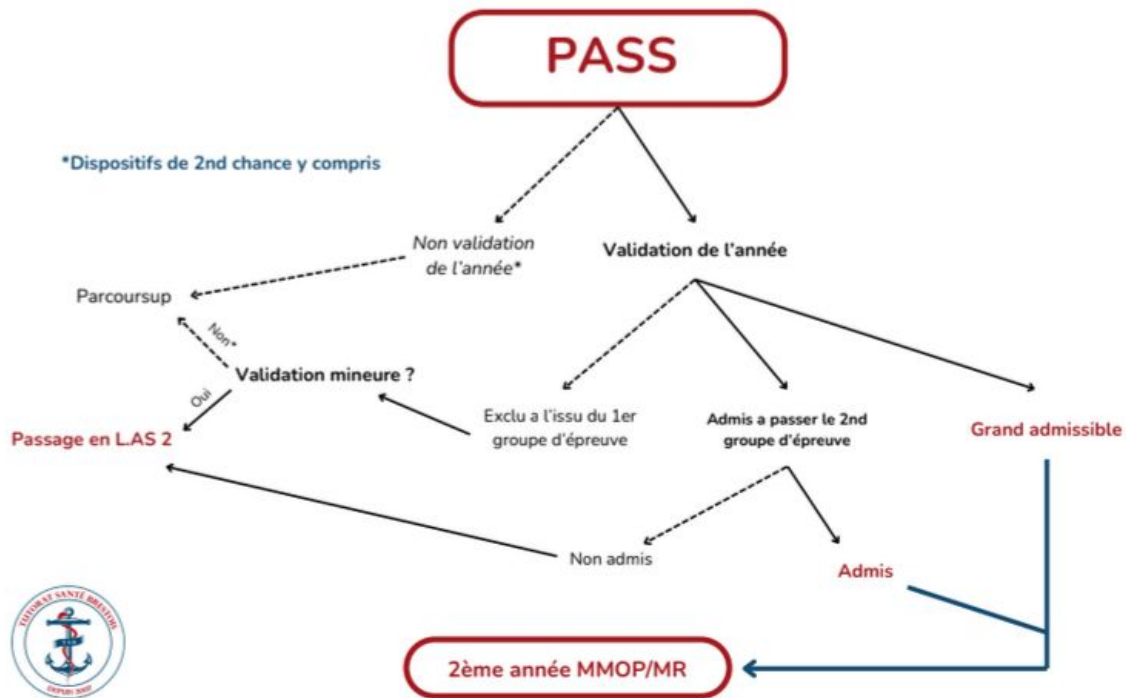
PASS : Les différents cas de figures

Après les partiels on a plusieurs cas de figure.

| | | | | | |
|------------------------------------|--|---|---|---|---|
| Grand admis | Admis - autorisé à continuer | Exclu => année validée mais moyenne insuffisante pour aller aux oraux | Exclu => UE majeure validée mais mineure <10/20 | Exclu => UE mineure validée mais majeure moyenne <10/20 | Exclu => autres cas de figure (moyenne PASS inférieure à 10, UE mineure non validée...) |
| Etudiant passe en 2e année MMOP/MR | L'étudiant passe les oraux (2 ^e groupe d'épreuve) | L'étudiant peut se réorienter via la L.AS | Rattrapages licence | Dispositif 2nde chance | Réorientation via parcoursup |



PASS : Les différents cas de figures



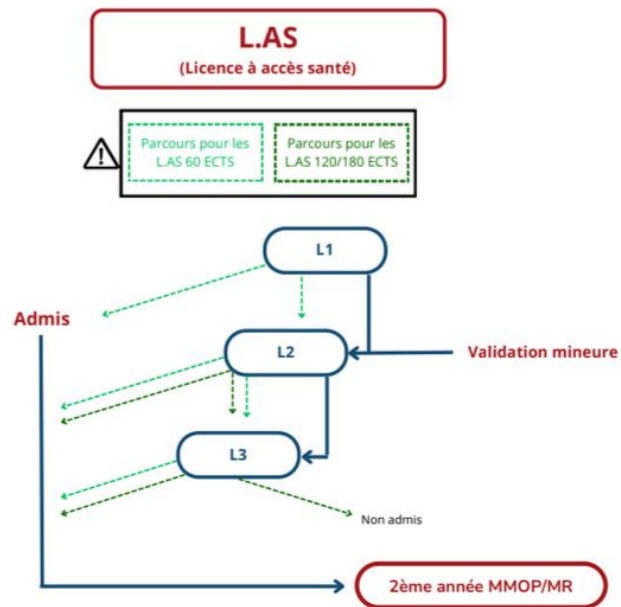
2 voies pour entrer dans les études de santé

2- L.AS

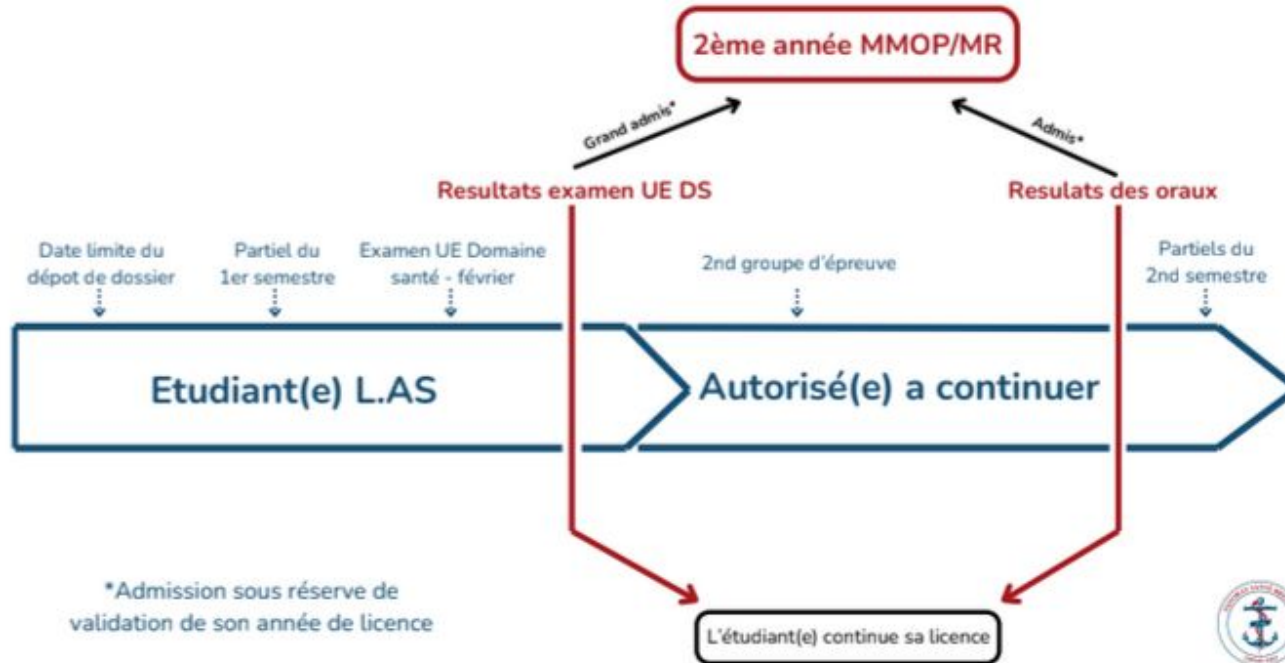
Cette voie est conçue pour les étudiants qui s'intéressent au milieu de la santé sans être certains de vouloir s'y engager.

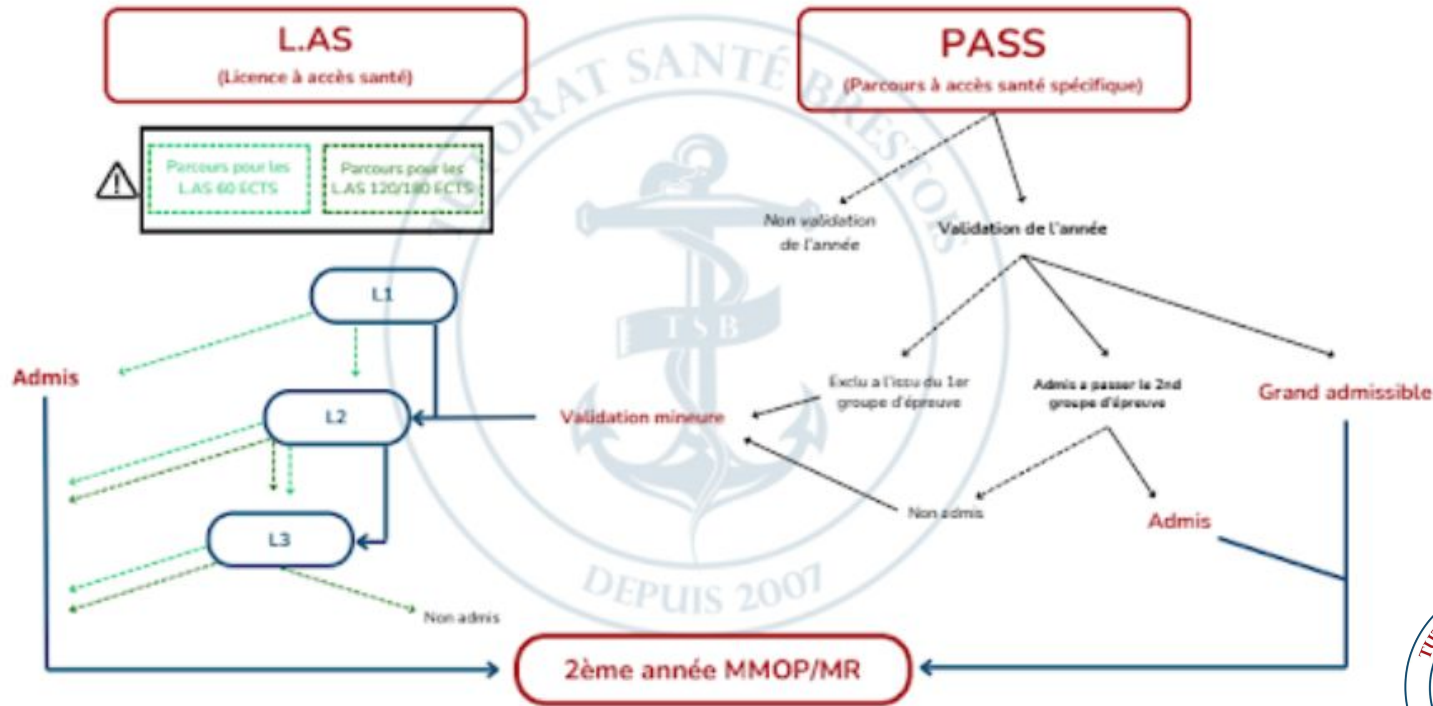
- L'étudiant suit des cours de licence classique
- Avec en plus une UE "Mineure de domaine santé" :
 - * condense et résume le programme du PASS (à l'exception de l'ICDM)
 - * permet aux étudiants L.AS d'avoir les connaissances nécessaires pour accéder à une 2e année de santé.
- On retrouve aussi une UE Projet de Vie professionnelle.

⇒ En cas de validation de **l'année** ainsi que de cette **mineure santé** et de l'UE PVP, ils pourront candidater (≠ accéder) à l'entrée dans les filières MMOPK.



L.AS : résumé de l'année





Fin du Numerus Clausus = fin de la sélection ?

NON

Le nombre d'admis en 2ème année des filières de santé ne va pas soudainement augmenter et les places seront toujours limitées.

Le *Numerus Apertus*, qui définit le nombre d'étudiants autorisés à continuer en 2ème année de Santé, est limité par les **capacités de formation** (Hôpital ++)

=

Il y a **toujours** une sélection



Nombre de places offertes : PASS

D'après le site de la Faculté :

Pour **information** et sous réserve de **validation** par les instances décisionnaires.

*Places offertes aux étudiants inscrits en PASS au titre de l'année universitaire **2024-2025** :*

- Maïeutique : 12 places
- Médecine : 123 places
- Odontologie : chiffres non arrêté à ce jour (19 places pour l'année 2023-2024)
- Pharmacie : 15 places
- Métiers de la rééducation :
 - Pour la filière Masso-Kinésithérapie : 19 places
 - Pour la filière Psychomotricité : 2 places



Nombre de places offertes : L.AS

D'après le site de la Faculté :

Pour **information** et sous réserve de **validation** par les instances décisionnaires.

*Places offertes aux étudiants inscrits en **L.AS 60 ECTS** au titre de l'année universitaire **2024-2025** :*

- Maïeutique : 2 places
- Médecine : 12 places
- Odontologie : chiffres non arrêté à ce jour (2 places pour l'année 2023-2024)
- Pharmacie : 5 places
- Métiers de la rééducation :
 - Pour la filière Masso-Kinésithérapie : 3 places



Nombre de places offertes : L.AS

D'après le site de la Faculté :

Pour **information** et sous réserve de **validation** par les instances décisionnaires.

*Places offertes aux étudiants inscrits en **L.AS 120/180 ECTS** au titre de l'année universitaire **2024-2025** :*

- Maïeutique : 7 places
- Médecine : 95 places
- Odontologie : chiffres non arrêté à ce jour (10 places pour l'année 2023-2024)
- Pharmacie : 10 places
- Métiers de la rééducation :
 - Pour la filière Masso-Kinésithérapie : 4 places
 - Pour la filière Psychomotricité : 2 places



Des questions ?

N'hésitez pas, par SLIDO ou à l'oral



Comment aider vos enfants ?

Le moral = rôle crucial

- Il y aura des **coups de mou** (fatigue, stress...)
 - Être à leur écoute
 - Les rassurer/réconforter (après une déception en colle par exemple)
- Savoir quand ils ont **besoin d'une pause**, les faire décrocher un **court** instant...
 - Irritabilité, fatigue
 - Leur proposer des activités en famille pour qu'ils se détendent (regarder des films, aller faire un tour...)
 - Regain d'énergie pour mieux repartir !
- ... Mais attention à ne pas être trop **intrusif** ;)



Comment aider vos enfants ?

Trouver une méthode, ça peut prendre du temps +++ :

- Encouragez-les à changer de méthode si besoin
- La méthode de travail est **propre à chacun**, **attention à ne pas comparer ni à leur obliger une méthode**

L'**intendance** : des bons petits plats dans des tupperwares (pratique quand les colles finissent tard le soir !), les lessives, les tâches ménagères... ça fait toujours plaisir !

Vous aussi, vous pouvez les aider, que ce soit par un soutien moral inébranlable, ou par l'accompagnement logistique de votre tout nouvel étudiant aux journées bien chargées ;)



Et attention au bruit ; un environnement de travail calme est propice au travail efficace .



Témoignages de parents d'anciens étudiants



Témoignages

- De façon assez pratique, comment est-ce que vous avez pu venir en aide à votre enfant au cours de l'année ?
- Comment avez-vous pu accompagner votre enfant dans ses périodes de stress ?
- Si vous n'aviez qu'un conseil à donner aux parents qui vous écoutent, lequel donneriez-vous ?



Contacts



Facebook : Tutorat Santé Brestois



Twitter : Tutorat Santé Brestois



Instagram : Tutorat Santé Brestois



Mail : contact@tutoratbrest.fr



Site internet : www.tutoratbrest.fr



Des questions ?

N'hésitez pas, par SLIDO ou à l'oral

